

PAR COURRIEL

Montréal, le 28 mars 2014

Madame Nathalie Dion
Présidente
Ordre des architectes du Québec

Madame la Présidente,

La présente vise à donner suite à la correspondance que vous avez fait parvenir le 6 mars dernier à Philippe Couillard, chef du Parti libéral du Québec, dans laquelle vous soulevez trois enjeux relatifs au cadre bâti du Québec.

Soyez assurée que le Parti libéral du Québec est sensible aux demandes de l'Ordre des architectes du Québec, car les enjeux que vous soulevez, tel le souci de l'aménagement de notre territoire par un patrimoine bâti de qualité, rejoignent les préoccupations de notre formation politique. En ce sens, l'instauration d'une éventuelle politique nationale de l'architecture, élaborée en collaboration avec le PLQ, apparaît comme une voie permettant de transformer les paysages urbains de l'ensemble du territoire québécois en fierté nationale. Cela est crucial, car les bâtiments et les infrastructures qui sont érigés au cours d'un mandat gouvernemental peuvent marquer le territoire davantage et pour aussi longtemps que bien d'autres gestes politiques.

D'ailleurs, c'est dans la foulée de la négligence et du sous-investissement du Parti Québécois dans nos infrastructures lors des années 90 et dans la lignée des recommandations du rapport de la commission Johnson sur le viaduc de la Concorde que le gouvernement du Parti libéral a mis en place un important plan de redressement des infrastructures québécoises en 2007. Depuis, le gouvernement du PQ a pris la décision de sabrer 15 milliards de dollars sur 10 ans dans les montants prévus pour les infrastructures publiques, ce que nous déplorons.

D'ailleurs, un gouvernement du Parti libéral s'engage à rétablir le financement pour l'entretien et la modernisation des infrastructures au niveau précédent les coupures imposées par le gouvernement Marois. Comme libéraux, l'équité intergénérationnelle est une de nos valeurs fondamentales. Nous devons donc aller plus loin pour léguer un Québec dans un bon état, et ce autant du point de vue des finances publiques que de la qualité de nos infrastructures.

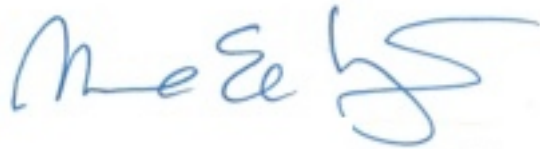
Même si la plupart des outils de planification, pratiques et règlements relatifs aux projets d'architectures sont de compétence municipale, notre parti croit que le gouvernement du

Québec se doit aussi de définir de grands paramètres nationaux, tout en respectant les spécificités particulières aux centaines de municipalités du Québec.

Sachez qu'il importe également au PLQ de favoriser l'éveil à l'environnement bâti dans la société québécoise, et pour cela, une piste à envisager serait la sensibilisation au design et à l'architecture dans les écoles québécoises, auprès des nouvelles générations.

Notre formation politique reconnaît le rôle primordial des organismes comme le vôtre, leur expertise et leur engagement dans le mieux-être et le développement de nos collectivités. Et je peux vous assurer, qu'au lendemain du 7 avril prochain, un gouvernement libéral poursuivra, avec les acteurs du milieu, le travail accompli au cours des dernières années.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marie Ève Ringuette, CPA, CMA
Directrice générale